

Axe 5 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides

Sous-axe 5.1 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides en zone urbanisée

Groupe thématique : Urbanisme

Action 32 : Publier un recueil d'expériences issues du 1er Grand Prix « Zones humides en milieux urbanisés »

CONTEXTE

En France, plus de 67 % des milieux humides ont disparu depuis le début du XX^{ème} siècle. Bien que ces espaces représentent de précieux réservoirs de biodiversité, l'urbanisation contribue à leur disparition en provoquant fragmentation, pollution et drainage des sols. Néanmoins de nouvelles pratiques d'aménagement au sein des collectivités se développent en tirant parti des bénéfices que peuvent apporter les milieux humides.

Épurer les eaux pluviales, protéger contre les inondations, préserver les espèces animales et végétales, constituer un espace de bien-être sont autant de services rendus naturellement par les milieux humides en ville. Un milieu humide en « bonne santé » peut être un indice de milieu urbain équilibré dans son fonctionnement.

Des collectivités précurseurs ont relevé le défi de l'intégration des milieux humides dans leur aménagement urbain. Réparties sur l'ensemble du territoire français, leurs actions apportent des réponses pragmatiques aux enjeux de plusieurs politiques publiques : gestion des eaux pluviales, protection contre les inondations, préservation des espèces menacées, création de trame verte et bleue...

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

Réalisé à l'issue du Grand Prix 2011 'Zones humides en milieu urbanisé', la publication d'un recueil d'expérience apporte un éclairage sur l'histoire des opérations réussies de valorisation de milieux humides en milieu urbain en soulignant le contexte territorial, l'évolution du projet et les services spécifiques rendus par ces espaces naturels au milieu urbain. Il permettra ainsi de partager le savoir-faire et de susciter l'envie auprès des collectivités de s'engager dans des démarches similaires.

De natures variées, ces dix projets répondent principalement à des enjeux de :

- Prise en compte des milieux humides dans les documents d'urbanisme,;
- Préservation de la biodiversité en milieu urbanisé ;
- Gestion des crues et des eaux pluviales;
- Intégration des milieux humides dans l'aménagement urbain;
- Sensibilisation du public sur la préservation des milieux humides.

L'ouvrage « Milieux humides et aménagement urbain » est construit de manière à :

- pointer les grands enjeux auxquels les collectivités et leurs élus sont confrontés en matière de prise en compte des milieux humides dans un aménagement;
- décrypter et analyser les projets d'aménagement réalisés dans des contextes variés;
- sensibiliser les acteurs sur les conditions de réussite de ces projets.

Les dix projets sont décrits dans leur ensemble dans une approche pédagogique : contexte, gouvernance et concertation, durée de réalisation, modalités de mise en œuvre... L'ouvrage s'attache ainsi à mettre en avant les clés de réussite de ces opérations et leur intégration réussie dans l'aménagement urbain. Il précise les enjeux écologiques, économiques et sociaux.

Interviews d'acteurs et zooms méthodologiques sur des aspects particuliers du projet renforcent le caractère didactique du recueil.

SPECIFICITES OUTRE-MER

- A ce stade, pas de spécificité Outre-mer

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

Diffusion de l'action au travers de colloques : Onema ; ASTEE ; Aquaterritorial ; Journées techniques Agences de l'eau.

PILOTE(S) ET PARTENAIRES

Pilote

DEB/EN4 : Ghislaine Ferrère

Partenaires

DEB/DHUP (co-maître d'ouvrage de certains volets de l'action)

Cerema (Mise en œuvre)

AFEPTB (suivi et appui sur certains volets)

Agence d'urbanisme (suivi et appui sur certains volets)

DDT (suivi et appui sur certains volets)

Paysagiste conseil de la DEB (suivi et appui sur certains volets)

Association Ramsar France (suivi et appui sur certains volets)

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

Comité de pilotage

PLAN DE FINANCEMENT

Financement MEDDE

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

1. : Produire une plaquette à l'attention des élus accompagnée de fiches d'éclairage

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en oeuvre	Indicateurs/Précisions
2014	Finalisation du recueil	☺	

2015	Publication	En cours	
	Publication au salon des Maires	A venir	

2. : Diffuser et informer les élus et autres acteurs des collectivités

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en oeuvre	Indicateurs/Précisions
2016	Diffusion & valorisation		
2017	Diffusion & valorisation		

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

**« POUR ALLER PLUS LOIN » :
PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)**